



## « LA VOIX DES LAITIERS – n°20 – Octobre 2024 »

*Défendons ensemble une rémunération équitable pour une agriculture durable !*

Chers membres,

Ce mardi 24 septembre, Christian Wiertz (président du MIG), Dominique Bodarwé (membre du conseil d'administration) et Sandy Manfroy (consultante chez Winch Projects) ont rencontré la **Ministre de l'Agriculture**, Anne-Catherine Dalcq, pour discuter au nom du MIG de l'impact sévère de la fièvre catarrhale sur nos exploitations.

Nous souhaitons tout d'abord remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé à nos enquêtes, grâce auxquelles nous avons pu transmettre des données précises à Madame la Ministre concernant l'évolution de la maladie et soutenir nos revendications.

En pièce jointe, vous trouverez la note rédigée à partir des résultats de ces enquêtes, ainsi que les revendications présentées au nom du MIG. De plus, nous avons adressé plusieurs questions à la Ministre sur les mesures de soutien, que vous découvrirez ci-dessous.

### Questions posées à la Ministre :

- 1. Comment déterminer quel animal est mort de la fièvre catarrhale et quelles preuves doivent être fournies ?**  
Dans les deux jours, la Ministre communiquera sur les mesures prises concernant la fièvre catarrhale, notamment sur les justificatifs nécessaires pour prouver qu'une exploitation est touchée. Les détails sur la manière de déterminer cela seront précisés.
- 2. Avez-vous une idée des montants qu'on pourrait espérer ? Avez-vous déjà une idée de comment seront-elles calculées ? Au-delà des mortalités, comment la baisse de production, les avortements, la baisse de fertilité et les retards de croissance seront pris en compte ?**  
Le montant des aides sera évalué par un comité stratégique au sein de l'administration, qui surveille les pertes, telles que les mortalités et la baisse de production. La Direction de l'Analyse économique agricole (DAEA) se charge de l'évaluation de la valeur économique des pertes. Les modalités de calcul des aides, que ce soit par paliers, par animal ou autre, ne sont pas encore définies.  
Le point positif est que le prix du lait augmente, et ce n'est pas directement lié à la fièvre catarrhale, mais ça va peut-être augmenter encore.
- 3. Quand pensez-vous qu'on puisse espérer toucher les aides ?**  
La Ministre tente de mettre en place un mécanisme de soutien rapide, car les aides européennes prendront plusieurs mois. Elle espère fournir un soutien intermédiaire dans les semaines à venir, notamment pour les exploitations ovines qui subissent des pertes immédiates, contrairement aux exploitations bovines où les pertes s'étalent dans le temps.
- 4. Combien d'impôts va-t-on payer sur les aides qu'on va recevoir ? Est-il envisageable que cela soit réduit ?**  
Cette question relève des compétences de David Clarinval, qu'il est conseillé de contacter pour plus d'informations.
- 5. Depuis mi-septembre, les agriculteurs ne sont plus reconnus comme étant des foyers, certaines bêtes ont été emportées et toutes les analyses ont été faites sauf la FCO3, car apparemment trop d'analyses. Dans ce cas de figure, les agriculteurs ne pourront pas bénéficier d'aide ? Quel sera l'impact de cela (avant vs après) sur les aides ? Est-ce que cela signifie qu'on considère que toute la Wallonie est affectée ?**  
L'AFSCA a réalisé des analyses pour suivre l'évolution de l'épidémie. Maintenant que la maladie est généralisée, seule une attestation vétérinaire suffit pour être reconnu comme foyer. La Ministre attend que l'administration confirme si cela sera suffisant pour accéder aux futures aides. La réponse devrait arriver dans les prochains jours.

**6. Prime qualité pour le niveau de cellules (<200k) qui n'est plus perçue à cause de la langue bleue. La laiterie y gagne.**

La Ministre doit rencontrer l'administration demain pour connaître le nombre d'éleveurs ayant perdu leur prime qualité et combien sont au-dessus de 400k cellules.

**7. De qui sera composé le comité stratégique chargé de suivre l'évolution de l'épizootie en Wallonie ?**

Le comité stratégique sera constitué en interne au niveau de l'administration, avec la participation d'inspecteurs généraux des départements concernés (OPW, gestion des déchets, réglementation PAC, mécanismes d'aides). Le MIG sera également consulté à travers des groupes de travail.

**8. Quelles sont les mesures prises au niveau européen ?**

La Belgique a fait la demande d'activation de la réserve de crise auprès de l'Europe. Différents pays ont exprimé leur solidarité envers la Belgique, bien que certains ne soient pas touchés par l'épidémie. Certains pays ont leur propre assurance, mais il est encore trop tôt pour savoir ce qui sera concrètement mis en place.

**9. Qu'est-ce que la Flandre réclame pour la langue bleue ?**

La demande d'aide européenne a été faite conjointement avec la Flandre. Une réunion entre la Wallonie et la Flandre est prévue demain. Les Flamands ont été mieux vaccinés et ont bénéficié de plus de communication, notamment en raison de la proximité linguistique avec les Pays-Bas, fortement touchés.

**10. Pouvez-vous nous transmettre votre plan d'actions à court, moyen et long terme pour la FCO ? Et pour les autres maladies ?**

La Ministre plaide pour une gestion plus européenne, notamment concernant l'approvisionnement en vaccins. À moyen terme, l'Europe prévoit d'augmenter la vaccination.

Il y aura de plus en plus de maladies vectorielles. Au niveau de l'AFSCA, il faut voir avec le ministre fédéral. Elle a quand même un levier d'actions sur l'Arsia.

À long terme, elle souhaite développer des plans d'action contre ces maladies, en partenariat avec les universités, via des dispositifs d'alerte tels que des pièges à insectes pour surveiller les zones touchées.

**11. Comment allez-vous communiquer auprès des organisations (dont le MIG), au sujet de l'évolution de la fièvre catarrhale ? Pourquoi n'y a-t-il pas eu (plus) de communication en amont ? L'Arsia et l'afasca doivent faire plus de prévention.**

La Ministre reconnaît qu'il y a une leçon à tirer concernant la communication de l'Arsia.

**12. A l'avenir, pourrait-on envisager que les vaccins soient gratuits ?**

La gratuité des vaccins dépend du ministre Clarinval et du fonds sanitaire, qui est financé par les éleveurs.

**13. Est-ce que le MIG sera intégré dans les prochaines discussions avec les autres organisations ?**

La Ministre représente les organisations généralistes reconnues et estime qu'il ne serait pas efficace d'inclure trop d'acteurs dans les discussions. Il s'agit ici uniquement des organisations généralistes officiellement reconnues.

Elle reste convaincue de la pertinence et du sérieux du MIG. Elle est intéressée à ce que le MIG lui transmette les chiffres, notamment en termes de perte de production, ainsi elle pourra extrapoler. Les chiffres entendus par les laiteries ne sont pas concordants du tout, on parle d'une diminution de quelques pourcents.

**Résumé de la rencontre :**

La Ministre a pris en compte nos revendications et nous a fourni des réponses aux questions soulevées. Bien que certaines réponses restent en attente, le MIG reste mobilisé et continuera de suivre la situation de près. Le MIG prend également contact avec le Ministre Clarinval pour les revendications qui sont dans ses compétences. Nous vous tiendrons informés des évolutions dans les prochains jours.

Cordialement,

L'équipe du MIG